L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 17 OCTOBRE 1875. 49me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 17 OCTOBRE 1875.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par Gabriel Léaumont, au No 89 de la rue de Chartres,—chapeaux, habillements et articles de toilette.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 33 de la rue des Magasins—marchandises sèches étrangères et américaines.

SPECTACLES.

Dimanche 17 octobre 1875.

ACADÉMIE—Grande troupe de pantomime—Leona Dare, chants, danses, &c.

GLOBE.—Grande troupe de variété.

ST CHARLES—London Edition, drame.

La paix de l'Etat.

Le télégraphe nous apporte la nouvelle satisfaisante que la paix ne sera pas troublée dans le Mississippi. Le gouverneur Ames a prudemment renoncé à envoyer ses milices noires en guerre, ce qui eût probablement provoqué un conflit sérieux, comme c'était là le seul danger, les esprits se sont calmés et la paix paraît assurée.

Mais, tandis que ces nouvelles pacifiques nous parviennent d'un des Etats voisins de la Louisiane, nous recevons le contre-coup de l'agitation que des événements récents ont causée dans des paroisses qui avoisinent le Mississippi et une proclamation de Mr Antoine, faisant fonctions de gouverneur, nous fait craindre de nouvelles complications.

L'histoire de la paroisse Féliciana est, dans une sphère restreinte, l'histoire du Sud reconstruit, et on peut y saisir sur le vif les traits les plus saillants du tableau de désolation qu'ont présenté au bout de quelques années les Etats confédérés après leur soumission à la domination de la race noire.

Quelques centaines nègres se sont emparés depuis plusieurs années, du contrôle des affaires de la paroisse et les ont administrées de façon à mettre la paroisse en banqueroute et à surcharger les contribuables d'impôts. Non contents de cela, ils ont exercé d'une façon tyrannique les fonctions dont ils étaient revêtus et, à une ignorance ridicule de leurs devoirs, ils ont ajouté une arrogance et une insolence qui ont mis à bout la patience de leurs victimes.

Pendant que leurs chefs politiques se livraient au pillage des ressources publiques, les noirs qui savaient devoir trouver appui auprès des juges nommés par eux, ont eu pouvoir lever de leur côté des contributions sur les habitants. Les larcins usuels de maïs et de volailles ne leur suffisant pas, ils y ont ajouté des prélèvements sur le coton et le détournement de la plus grande partie de la graine de coton. Quelques marchands peu scrupuleux ont facilité ces vols en consentant à acheter les produits dérobés. On conçoit l'exaspération de gens obérés par des taxes exorbitantes d'un côté et pillés de l'autre et sans recours utiles devant des juges trop complaisants pour les voleurs publics et particuliers.

La modération et la prudence ont été recommandées à tous les habitants de la Louisiane à la suite des événements qui ont amené des interventions fédérales réitérées dans cet Etat. Un grave intérêt politique fait un devoir à tous les bons citoyens d'éviter des désordres qui compromettraient les chances d'affranchissement de la Louisiane dans l'avenir. Nous devons certainement croire que les habitants d'Est-Féliciana comprennent cette nécessité comme tous leurs concitoyens; il nous faut donc admettre qu'ils ont eu des griefs exceptionnels et qu'ils ont eu à souffrir de maux intolérables pour s'être laissés entraîner à se faire justice à eux-mêmes.

Il convient, cependant, de réduire à leur véritable caractère les faits qui ont servi de base à la proclamation du gouverneur *de facto* Antoine que nous reproduisons plus loin.

Disons, tout d'abord, que nous ne voyons dans ces divers faits aucun caractère politique, ni aucune pensée de résistance violente au gouvernement de fait de l'Etat. Les faits ont un caractère purement local et personnel.

Le shérif Henri Smith n'a pas été tué comme nous l'avons dit hier par erreur, il a été seulement blessé. Mais lui et plusieurs autres fonctionnaires locaux ont été obligés de quitter les limites de la paroisse. Les griefs invoqués contr'eux étaient leur incapacité, l'abus qu'ils faisaient de leur pouvoir et leurs prédications incendiaires.

Smith était connu comme ayant essayé d'organiser des bandes de noirs et comme un ennemi de la paix publique.

Il est faux que la Cour du juge Dowling ait été forcée de s'ajourner, le rapport même de ce juge dément catégoriquement l'assertion faite à ce sujet par la proclamation.

Quant aux organisations armées dans la paroisse, on ne peut en nier l'existence, mais il faut en chercher la cause dans la démoralisation générale produite par l'administration radicale et dans l'absence d'une justice digne de ce nom. L'exécution de deux empoisonneurs et quelques actes de vengeance sommaire (d'ailleurs injustifiables) ont été les conséquences de l'état de choses déplorable produit par l'impéritie et l'arbitraire de quelques politiciens noirs.

Si le gouvernement de l'Etat veut, sans prendre en considération les causes qui ont amené les troubles et les actes de violence, imposer de nouveau à la paroisse des fonctionnaires odieux et indignes, il emploiera le plus mauvais moyen pour rétablir la paix et l'obéissance aux lois, car ces fonctionnaires ont été les plus grands ennemis de la paix publique et se sont fait un jeu de violer toutes les lois.

Nous sommes convaincu que, si les fonctionnaires exilés sont remplacés par des hommes décents et capables d'exercer leurs emplois et s'ils annoncent l'intention de veiller strictement à la protection des propriétés et à la répression des crimes, ils seront non-seulement accueillis sans résistance par les habitants de la paroisse Féliciana mais ils y trouveront encore l'appui et la coopération de tous les bons citoyens.

Les planteurs sont les premiers intéressés au maintien de l'ordre, à l'observation des lois et à la bonne administration de la justice par ceux qui en ont la charge légale. Ce sont eux qui perdent le plus à la prolongation d'un état de choses aussi anormal et aussi gros de dangers que celui qui existe aujourd'hui. Ce n'est pas au moment où les nécessités de la récolte demandent l'emploi de tous les bras disponibles que les planteurs peuvent désirer voir les deux classes de la population organisées en bandes armées prêtes à en venir aux mains.

Le devoir du gouvernement d'Etat est donc tout tracé, c'est de rendre à tous les intérêts la sécurité et la protection qui leur manquent et de rétablir ainsi les bons sentiments et la paix entre les propriétaires du sol et les travailleurs honnêtes, mais ce n'est pas de se faire le restaurateur de fonctionnaires prévaricateurs qui se sont rendus odieux, et le protecteur des voleurs, des récéleurs et des empoisonneurs.

☞ Avec 60 cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand dépôt de thé rue du Camp, 5.

—Les meilleurs chapeaux de soie, les plus élégants et les meilleurs marchés s'achètent aux deux magasins du Robt. E. Lee: l'un à l'angle des rues Canal et Bourbon, et l'autre à l'angle des rues Royale et St-Louis.

—Un mot bien profond a été dit, hier, par un brave homme qui ne s'en doute pas.

—Pourquoi es-tu rentré si tard! disait ce bon bourgeois à son fils.

—J'ai passé la soirée avec mes amis.

—Tes amis! tu en as donc plusieurs! Moi, j'ai soixante ans, et je n'en ai pas encore trouvé un seul.

PROCLAMATION DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR ANTOINE.

Désordres dans la Paroisse Est Feliciana.

État de la Louisiane,
Département de l'Exécutif,
Nlle-Orléans, 15 octobre 1875.

Attendu que le département exécutif a été officiellement informé que dans la paroisse Est Féliciana, en Louisiane, certaines personnes mal intentionnées, agissant de concert avec des résidents de l'Etat du Mississippi, se sont coalisées dans un but de créer du désordre et ont produit, dans la paroisse Est Féliciana et le district qui y touche immédiatement, une anarchie, des actes de violence qui menacent la paix, la prospérité de cette section de la Louisiane, et dont les conséquences ont été:

1°. L'expulsion d'un grand nombre d'officiers reconnus légalement élus;

2°. L'ajournement forcé de la cour du cinquième district judiciaire et un attentat à l'existence du shérif sur lequel on a fait feu tandis qu'il accomplissait ses devoirs;

3°. Le parcours de la paroisse par une bande d'hommes armés et masqués qui veulent répandre le sang;

4°. L'assassinat, par des individus armés, de John Gair, un des principaux citoyens de contient de la paroisse, assassinat qui a été commis alors que le dit Gair était sous la protection nominale d'un *posse* du shérif et allait répondre à une accusation de crime portée contre lui;

5°. La pendaison, par les émeutiers, d'une femme; proche parente du dit Gair, accusée d'une tentative criminelle, et qui, lors de l'exécution illégale, était à la prison de paroisse et attendait son jugement;

6°. L'incendie de magasins et de moulins à coton, dans la paroisse et dans les paroisses voisines; et

Attendu que ces actes nuisent à l'Etat et à la tranquillité,

Moi, C. C. Antoine, lieutenant-gouverneur et faisant fonctions de gouverneur, ordonne à ces hommes de la paroisse Est Féliciana de se disperser et de rentrer chez eux. Je demande à tous les bons citoyens d'aider les autorités civiles à arrêter ces fauteurs de désordres dans l'intérêt de la paix et des lois.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, ce 15 octobre, de l'année de Notre Seigneur, 1875 et la centième année de l'indépendance des Etats-Unis.

C. C. ANTOINE,
Lieutenant-gouverneur faisant fonctions de gouverneur,

Par le Gouverneur,
P. G. DESLONDE, Secrétaire d'Etat.

SOUTHERN SKATING CLUB.—Nos remerciements à ce club pour la gracieuse invitation qu'il nous a adressée.

THÉATRE ST CHARLES.—Le *Vieux Drury* fait l'ouverture de ses portes ce soir pour une série de quelques représentations seulement. La pièce choisie à cette occasion est une traduction intitulée "The Two Orphans." Le peu d'espace, dont nous pouvons disposer aujourd'hui, ne nous permet pas de parler plus longuement de cette belle pièce, qui, nous l'espérons, sera rendue devant un nombreux auditoire.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Jack & Jill nous promettent pour ce soir un changement de spectacle. Ils annoncent la jolie pantomime "Humpty Dumpty," pour remplacer celle qu'ils ont jouée toute la semaine dernière et qui leur a servi à amuser le public.

THÉATRE DU GLOBE.—Il y a un spectacle des plus attrayant annoncé pour ce soir, à ce théâtre. Nous engageons donc ceux qui fréquentent les théâtres à ne pas manquer de visiter le Globe où jouent actuellement des artistes d'un mérite sérieux.

CLUB DRAMATIQUE DE LA FOLIE.—Nous avons reçu du secrétaire de ce Club une invitation pour assister dans une représentation théâtrale qui sera donnée le 23 octobre courant rue Columbus. On jouera *Les méprises de Lambinet* et M. G. L. chantera "Quand on a d'ça." Nos remerciements au secrétaire et au club.

LA MORT D'UN CHÊNE. — La population des petits villages qui enserrent la forêt de Bondy, vient d'assister à un spectacle assez curieux pour être mentionné, c'est celui du chargement et du transport d'un chêne gigantesque qui, depuis des siècles, passait à bon droit pour être le roi des forêts avoisinantes.

Cet arbre énorme se trouvait dans une partie de la forêt qui dépend du lieu consacré au pèlerinage de *Notre Dame des Anges*.

Ce qui rendait curieux ce phénomène végétal, c'était sa croissance dans un terrain humide où des arbres de cette essence et de cette grosseur sont extrêmement rares. Pour les gens du pays, il y avait dans ce fait une chose miraculeuse.

Il n'a pas fallu moins de trois jours d'efforts et de travail pour parvenir à conduire dans un chantier de bois voisin, ce doyen des forêts qui semblait ne point vouloir quitter les lieux où il avait mis plus de six siècles à développer son énorme ramure.

La cognée du bûcheron a fait tomber en quelques jours ce que, durant des années innombrables, le temps et la foudre avaient épargné. Dépouillé des ses branches et façonné à vives arêtes, le tronc avait été divisé en trois parties, dont la plus grosse offrait un volume de six mètres cubes. Le tronc entier cubait un peu plus de neuf mètres.

Le premier jour, un attelage de vingt-deux chevaux ne put parvenir à traîner cette masse hors de la forêt, à travers les champs.

Il a fallu pour cela trente-neuf chevaux de trait.

☞ Avec 60 cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand dépôt de thé rue du Camp, 5.

—Un nouveau genre de sport vient d'être inauguré sur la Tamise. Des jeunes gens, revêtus d'un costume absolument semblable à celui que portait le capitaine Boyton, pendant sa mémorable traversée du Pas-de-Calais, se rangent couchés à la surface de l'eau sur une seule ligne. Ils sont tous munis de la pagaye ou rame à double pelle et à l'un de leurs talons est une espèce de godet servant à implanter un petit drapeau qui les distingue les uns des autres. Au signal donné, les joûteurs partent et le premier arrivé reçoit le prix, généralement un objet d'art. Cette nouvelle série de courses offrant un attrait puissant de nouveauté, paraît devoir prendre une large place dans les exercices de sport de nos voisins.

—Il existe en Ecosse une vieille coutume fort curieuse. Lorsque dans un tribunal, il arrive qu'un jour aucune cause ne se trouve inscrite au rôle, on envoie au président, comme présent une paire de gants blancs. La semaine dernière, ce cas, fort rare, s'est présenté à la cour de Circuit d'Aberdeen. En conséquence, le jour même, son président, lord Dean, a reçu une paire de gants blancs.

Sa Seigneurie a répondu que son expérience de près d'un quart de siècle lui a permis de constater que le nombre des gens qui dépouillent leurs semblables va diminuant d'année en année en Ecosse. Il croit qu'à l'époque de la guerre de Crimée une bonne partie de la population voleuse a été balayée, et que si, depuis lors, les voleurs ne se sont pas de nouveau multipliés, cela tient à la prospérité croissante du pays qui diminue la tentation pour le vol, puisqu'il est facile à chacun de se procurer du travail.

—Une bonne coquille :

On lisait dans les faits-divers d'un journal de Paris :

"M. X..... commençant habitant le quartier Saint Denis, fut singulièrement surpris à son réveil vendredi, en constatant que des voleurs s'étaient introduits chez lui dans la nuit, et avaient emporté *sa cuisse*."

Il y avait en effet de quoi être étonné. Seulement, je crois qu'il faut lire : *sa puisse*.

☞ Avec une piastre vous pouvez acheter une livre de bon thé mêlé, au dépôt de thé rue du Camp, 5.

Si vous cherchez la perfection dans le

THÉ OU LE CAFÉ,
ALLEZ AU
Grand dépôt de Thé de la Chine
ET DU JAPON,
5.....Rue du Camp.....5
(A une porte de la rue du Canal)
On lira grille et mond du café tous les jours.
17coin

HEBERT & CO.,
59, rue de Chartres, coin Bienville.

CABINET DE LECTURE.
3000 VOLUMES CHOISIS PARMI
LES MEILLEURS AUTEURS.
17 oct—7 f.

MESSE.

Une messe pour le repos de l'âme d'ARISTIDE POLENNE, Ex, sera célébrée à Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, enoiguure Annette et Claiborne. Troisième District, le mardi, 19 octobre, à 7 heures du matin.

Les amis et connaissances du défunt et de sa famille sont invités à y assister.

Salle de la Société de Bienfaisance Mutuelle du Félican.

Attendu qu'il a plu au Tout Puissant dans sa Sagesse, de rappeler à lui le frère T. S. CASSAGNE, un des membres exempts de cette Société; et

Attendu que, tout en nous inclinant devant ses décrets suprêmes, nous ressentons profondément la perte que nous avons faite en perdant notre frère et désirons exprimer nos regrets et nos sympathies,

Il est résolu que la communauté a perdu un bon et honnête citoyen, ses amis, un compagnon généreux et sincère; cette Société, un ami franc; sa famille, un membre pénétré du sentiment de ses devoirs.

Il est résolu que nous offrons l'expression de nos plus vives sympathies au cercle intime de sa famille qui, encore plus que nous, connaît l'étendue de sa perte;

Il est résolu que, comme marque de respect à sa mémoire, les membres de cette Société porteront l'insigne de deuil pendant trente jours;

Il est résolu que ces résolutions figureront dans le compte-rendu des délibérions de cette société et qu'une copie en sera transmise à la famille du défunt.

H. MESSONNIER, Président.
E. FENASCI,
M. HUET,
EUG. HOULMÉ,
Comité.

FRANK LEEPE,
Secrétaire.

Mariages et Décès annoncés dans les journaux de la Ville, durant la semaine.

MARIAGES.

Rufus K. Howell à Mlle Virginia Z. Gaillett.
Horace E. Upton à Mlle Augusta Randolph.
Wolf Morrison à Mlle Rebecca Cohn.
Robert H. Kemp à Mlle Kittie E. Carle.
H. A. Bedard à Mlle Mary Emma Bellene.
Nicholas D. Coleman à Mlle Lizzie Browning.
Wm. H. Feeney à Mlle Johanna Scegreen.

DÉCÈS.

Marie A. Desparnet De Blanc, veuve Jules Olivier, 33ans.
Louise Nelie, fille de Désirée Flotte et Lu ien Delery, 22 mois.
Louise Hubert, veuve Warren Moise, 42 ans.
Edouard Harbarin, 4 ans et demi, fils de stephen Barbarin et de Cécile Gilly.
Julien Papit Poujaan, 20 ans, Nouvelle-Orléans.
Angela Pablo veuve Miguel Sans, 60 ans, Espagne.
Sam Isaac, 26 ans, Alabama.
Charles Morgan, 47 ans, Connecticut.
Moïse B ock, 42 ans, Alsace.
Jane Sullivan, femme de Nowlan, 85 ans, Irlande.
Andrew W. Miller, 30 ans, Ecosse.
Wm M. Peirie, 39 ans, Angleterre.
Wm. F. Bell, 46 ans, Irlande.
Un enfant de feu John St. Tusson, 9 mois.
Francis Armstrong, 84 ans, Pennsylvanie.
Marie Isabelle Lartigues, 18 ans, Louisiane.
Chs. Hubert Frédéric Comte, 73 ans, Louisiane.
William Baker, 55 ans, Angleterre.
Mary Costello, femme de Rock, 23 ans, Irlande.
Maria Guthrie, 46 ans, New York.
David Hibby, 48 ans, Angleterre.
James Crraher, 16 ans, Irlande.
Aristide Polenne, 64 ans, France.
Eliza Roche, veuve Félix Bertoulin, 61 ans, Nlle-Orléans.
Julien Gonaux, France.
Mary Croix, 18 ans, Irlande.
Elizabeth Dubroc, veuve du Dr Crane et épouse de L. Dubroc, 59 ans, Angleterre.
Marie Joséphine Eugénie, fille d'Oscar J. Forstall, 3 ans et demi.
Jean Marie Coste 2 ans et demi.
Adolphe Vincent Lelieux, 46 ans, France.
Eugène Pecot, 36 ans, décédé à Paris, France;
Louis Amédée de Barjac, 79 ans.
Ann Curly, veuve James Lawler, Irlande.
Angélique Savary, 79 ans, Jérémie, St Domingue.
J. B. Adolphe Maigrcher, 2 mois 17 jours.

Tapis, Toiles cirées, Rideaux,
17 RUE DE CHARTRES, 17.
BROUSSEAU & SON,
Importateurs,
Offrent, à bas prix, en gross et en détail,
WILTON et AXMINSTER..... 75 pièce.
VELOURS..... 100 "
BRUXELLES, BODY..... 250 "
BRUXELLES TAPISSARIE..... 50 "
TROIS PLIS..... 60 "
TAPIS ENTOILÉ extra Super. 100 "
SUPERFINS, FINS, etc..... 90 "
CHAIN COTON, etc..... 60 "
VENITIENS pour vestibules et escaliers..... 76 "
CHANVRE, à 8c. aux 40 à 75c..... 50 "
TOILES CIRÉES..... 60 "
NATTES..... 700 "
COTON, jute et manille..... 180 "
RIDEAUX, dentelle et dentelle Nottingham, STORES, Couvertures de Toilles et Pianos, BOUCHELLE, COTELINES, TERRIES, PELUCHE, ENAMEL CUIR, CUIR IMITATION, CORNICHES, Ressorts, Patères et Bandes, COUTIL à Matelas, toute qualités, à 7 1/2c. et au-dessus.
BURLAPS, par balle, pièce et yarde.
BOURRES, Fanin, Crinet français.
COUVERTURES de Tables et couvertures Victoria en coton et en laine, en grande, BAGETTES D'ESCALIERS, Glands, de lit et de stores, etc., etc.
17 oct—Dim. Merc. et Veh.PP

AVIS. Société Nouveaux Louisiana de Bienfaisance Mutuelle, 17 octobre 1875. Les officiers et membres de cette société sont respectueusement notifiés de se réunir à leur salle habituelle, aujourd'hui, 17 octobre à 3 heures de l'après-midi, pour participer à la même assemblée Générale de la société. Aussi à cette assemblée sera lieu l'installation des nouveaux officiers. La présence ainsi ponctuelle est exigée.

Par ordre du président, A. LUIGI.
L. CIPRIANI,
Secrétaire. 17-oct—

Bureau de Louisiana Benevo ent Live Stock Insurance Co. de la Nouvelle-Orléans, au No. 126 de la rue Gravier.—Nouvelle-Orléans, 16 octobre 1875.—Monsieur le Président et le Conseil de Direction du Louisiana Benevolent Live Stock Insurance Company :—Je vous remercie du prompt paiement de la perte que j'ai éprouvé sur la police No. 128 et satisfaits que votre assurance sur les animaux continue à prospérer.

Tout à vous, LEON LILOU,
17 oct—1f Marchand de lait.

Bureau de Louisiana Benevolent Live Stock Insurance Co., de la Nouvelle-Orléans, au No. 126 de la rue Gravier—Nouvelle-Orléans, 16 octobre 1875.—Monsieur le Président et le Conseil de Direction du Louisiana Benevolent Live Stock Insurance Company :—Je vous remercie du prompt paiement de la perte que j'ai éprouvé sur la police No. 214 et satisfaits que votre assurance sur les animaux continue à prospérer.

Tout à vous, MATHIEU LAMAZOU,
17 oct—1f A Freetown, entre Gretna et Algier.

Aux propriétaires du Sme ward.—Tous les membres de l'Union des propriétaires du 5me ward, sont priés que tout propriétaire du dit ward qui délèrera en faire partie, sont invités à se réunir le LUNDI, 18 octobre, à 7 heures et demie P. M.

Salle de l'association charitable portugaise, rue du Bayou, entre St-Claude et Tréme.

CHS. LAFITTE, Président.
F. LEBESQUE, Secrétaire.
16oct—2f—

AVIS SPÉCIAL.

Il aura un meeting du CLUB CONSERVATEUR de couleur, le 27 octobre prochain, à la Salle de l'Exposition, rue Carondelet, à sept heures et demie du soir. On compte sur l'assistance de tous les membres.—Le Club sollicite les souscriptions de tous les citoyens qui désirent le succès des organisations de couleur conservatrices.

Par ordre du President,
R. E. METZ,
P. L. HARRIS, Secrétaire.
10 oct—au 27

Nlle-Orléans, 1er octobre 1875.—Le comité central du parti démocrate et conservateur de l'Etat se réunira, à la Nlle-Orléans, le JEUDI, 21 octobre 1875.

Cet appel est fait à la demande d'un grand nombre de membres du comité.

Tous les membres sont instamment priés d'assister à la reunion.

R. H. MARR,
Président.
3Oct—Dim et Jeud

Bureaux de la Compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles, au coin des rues Carondelet et Huitième.—Nouvelle-Orléans, 8 octobre 1875—Aujourd'hui, à la réunion des directeurs de cette compagnie, un dividende de trois pour cent a été déclaré payable aux actionnaires à dater du 19 octobre 1875.

V. RIVIERE,
9oct—10 17 Secrétaire.

AVIS.—"Board of Underwriters of New Orleans." 10 octobre 1875. En vue du fait que de nombreux incendies ont récemment eu lieu dans les cambuses, il décidée que l'on croit avoir été allumés par des personnes désireuses de se venger de certains marchands que l'on prétend être moins coupables d'actes illicites dans leurs transactions de coton; qu'il soit

Résolu, que les compagnies composant ce Board, désirant appeler l'attention de leurs détenteurs de polices d'assurance sur la clause suivante de leurs polices qui sera rigoureusement mise en vigueur, à savoir: Si les édifices susmentionnés sont occupés de façon à augmenter les risques d'incendie, ou si ces risques sont augmentés par l'exécution de l'incendie de bâtisses voisines, ou par quelque cause que ce soit, sous le contrôle de l'assuré sans le consentement de la compagnie joint à la police, l'assurance sera nulle.

Par ordre du Board,
GEO. MATHER, secrétaire.
10 oct—6f 4 Dim.

Salle de la Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, ce 16 octobre 1875.—A la dernière réunion générale de cette Association tenue le 6 courant, les officiers suivants ont été élus pour le prochain terme qui est de 6 ans:

Président.....L. J. COURTIN,
1er vice président.....F. LAMBERT,
2 vice président.....M. K. O'NEAL,
Secrétaire.....F. B. HERNANDEZ,
Assistant secrétaire.E. B. BELLEVUE,
Trésorier.....J. B. BARTHELEMY,
Collecteur.....A. ROUSSEL,
Médecin.....Dr J. T. MORRAU.

Syndics:
2d District.....J. LLADO,
3ème District.....M. WEBER,
Grand marechal.....M. F. O'NEAL,
Board d'Administration:
J. G. CHALON,
JAS. CAMPBELL,
K. V. BOFIL,
JNO. LOPEY,
A. MEYNIER
H. LEBERTON,
CHAS. MORAL,
CLEMENT ORY,
L. E. SCULLY,
ROBERT ROGER.
Par ordre du président,
L. J. COURTIN,
F. B. HERNANDEZ, Secrétaire. 17oct—

GRAND DEBALLAGE
D'ARTICLES POUR LA TOUSSAINT.
166.....Rue Royale.....166
J. SCHWEITZER,
(Successeur de Michon & Schweitzer.)
PRÉVIENT ses amis et le public en général qu'il vient de recevoir par le steamer Hanover UN GRAND ET MAGNIFIQUE ASSORTIMENT
D'ARTICLES POUR TOMBES,
tels que COURONNES en PERLES et en IMMORTELLES, CROIX MEDAILLONS, PAPIER BOUQUETS, &c., &c., &c.
Le tout sera vendu à des prix EXCESSIVEMENT RÉDUITS.
17oct. au 1er nov.

DEMAIN,
ET CETTE SEMAINE,
M. L. BYRNE & Co.,
AU No 163 DE LA RUE DU CANAL.
Déballeront une immense quantité de
Marchandises sèches nouvelles
d'automne et d'hiver,
Etoffes à robes, châles, mantéaux, bonneterie, lainages, couvertures, flanelles, étoffes américaines, articles de ménage, &c., &c.
A des prix populaires
extrêmement modiques.
1000 pièces des meilleurs calicots foncés bon teint, à 6 cts la yarde.
Toutes les marchandises sont marquées en chiffres lisibles.
Prix fixes.
17 oct—1f
Déballage de marchandises nouvelles de printemps,
—CHEZ—
J. TURCOTTE
158 - - Rue du Canal - - 158
Magasin Blanc, coin Baronne.
Nous venons de recevoir
Un joli choix de popelines à carreaux, à 12 1/2 cts et au-dessus la yarde.
Etoffes pour lles de fantaisie, telles que alpacas, Tamise, mousselines laine, mérinos, cachemires, &c.
Alpacas brochés noirs,
Flanelles à carreaux et fantaisie,
Jupons jupes feutre à 75 cts.
Coton blanc et couvertures laine—grande variété,
2 caisses bonneterie et corsets, à très bas prix,
10 " indiennes nouvelles à 10 cts,
3 " coton percale Lonsdale, à 10 cts,
Coton blanc et coton écru 10, 4, 8 à 75 cts
Broderies, dentelles, mouchoirs, écharpes soie, &c.
Articles de ménage, telles que damas table, essuie-mains, serviettes, indienne française pour meubles, couvertures de chaises, &c.
—Egalement—
Nattes blanches et nattes à carreaux rouges.
17oct— J. TURCOTTE.
133 -Canal- 133
Immense Attrait!
ASSORTIMENT SANS PAREIL,
DE
MARCHANDISES SÈCHES,
Par suite de la grande disruption des marchés du Nord et de l'Est, occasionnée par des influences politiques, et aussi, par
LES GRANDES FAILLITES DES IMPORTATEURS ET JOBBERS,
Quantités sans quantités de MARCHANDISES DE CHOIX—importations de cet automne—ont été envoyées, aux ralies d'Encan, par les principaux, qui ont voulu saisir l'occasion du rendre l'ouverture des affaires d'automne, aide de réalisez DU COMPTANT, sachant très bien que les premières pertes sont toujours les moindres à subir.
NOTRE SIEUR BERNARD FELLMAN
Sur lequel se fie
LE GRAND RENOM DU SUD AU COMPTANT
Est toujours en éveil pour faire des achats à vil prix, pour du comptant, ce vaste aliion qui fait mouvoir les grands centres d'affaires, qui sont menacés d'une autre panique encore plus grande que celle qui a frappé en 73.
DEUX FOIS CETTE SEMAINE LE TÉLÉGRAPHE a eu à nous consoiller de BAISSER ENCORE LES PRIX DES MARCHANDISES que nous avons achetées il n'y a que quelques jours, afin de mettre ces prix au si veau de ceux des articles achetés en duplicate, ce qui a ouvert le marché
BAISSATI SUCCESSIVEMENT A CHAQUE VENTE.
Les quantités de marchandises qui maintenant encombrent notre magasin, attestent la sagacité et l'aplomb de l'acheteur de Fellman.
Notre immense assortiment défie toute concurrence.
Jamais pareilles étoffes à robes ont été offertes.
MAISON DE DETAIL EN DEHORS DE NEW YORK.
Le même choix immense existe dans tous les départements de cette maison.
Nous ne parlons pas d'une classe mais de toutes.
Nos dernières achats excellent en modicité égale, en grande partie dans les items suivants:
Un lot de Soies noires de $1 65 à $2 00 valant $2 et $3.
Soies en couleur de 75 c. à $2, toutes nouvelles et de genres fashionables.
Nous ne pouvons donner une idée du bon marché de ces marchandises.
Il faut qu'elles soient vues pour être appréciées.
ETOFFES DE LAINE A ROBES.
Les achats considérables d'étoffes embrassent tous les genres fashionables que peut désirer la communauté, de 25 cts à 65 cts.
Nous assurons à nos amis que chaque pièce d'étoffe vaut le double de son prix.
UN LOT IMMENSE DE BRODERIES.
Une autre évidence des terribles pertes éprouvées dans la ci-devant.
Dix mille piastres
EN TOILES, DRAPS DE LIT, DAMASSÉS POUR TABLES, DRAPS, DAMASSES, SERVIETTES ET ESSUIE-MAINS,
Venant d'être débourses à l'encan.
NOUS N'EN DISONS PAS DAVANTAGE.
10 caisses de DRAPS et de CASIMIRS,
5 caisses de CHALES DE LAINE,
5 caisses de COUVERTURES CALIFORNIA de premier choix.
Toutes ces marchandises sont à des prix étonnamment bas.
10 caisses de TOILE A CHEMISES écrue 4/4, achetée à une vente de shérif, à 8 1/2 cents, valant 12 cts.
10 caisses d'autres articles de manufacture du pays comprenant tous genres, également à bon marché.
20 caisses CALICOTS fonds blanc.
10 caisses CALICOTS à carreaux, couleur foncée
Nous disons à tout le monde:
VENEZ A NOUS; VOUS N'IREZ PAS AILLEURS
FELLMAN BROS.,
133 rue du Canal,
Batisse Touro.
GRANDE OCCASION!
Immense sacrifices dans les
Marchandises Sèches.
MAGASIN JACKSON.
Rue Chartres et Ste-Anne.
200 pièces indiennes français véritables, légèrement tachées, à seulement 10 cts la yarde.
1 caisse indienne bon teint à 7 cts.
1 balle coton écru à 7 cts.
1 caisse mailleton écru à 8 cts.
1 " " " lourd à 10 cts.
1 " coton percale à 10 cts.
1 " coton à drap écru et blanc à 25 cts.
1 balle convertures grises à $1,50 la paire.
Lots de chales à $3, 50, 75 et $1.
Ainsi que d'autres lots qui seraient trop longs à énumérer.
Toutes ces marchandises ont été achetées aux encans de New York, et il faut qu'elles soient vendues d'ici à peu de jours.
17oct—1FF SENAC & LAROSE.
Au Public.
H. SPILLMAN, au No 93 de la rue Baronne, connu, depuis nombre d'années, comme le plus habile FABRICANT DE BANDAGES HERNIAIRES, au Sud, dont les instruments ont été portés, avec le plus grand succès, par les personnes les plus marquantes de cette partie du pays, que les principaux médecins de la ville ont loués, qui ont remporté le PREMIER PRIX à l'EXPOSITION UNIVERSELLE de Vienne—regrette d'avoir à mettre le public en garde contre les assertions fausses d'un concurrent, Léon Vetter, (au No 21 de la rue Royal) qui, non seulement se sert, publiquement et sans autorisation, des noms de ses clients et proclame des résultats qu'il n'a jamais obtenus, mais a eu recours, pour avoir du patronage, aux plus viles calomnies contre moi. J'observe une pitié sincère pour un homme qui est forcé d'employer de pareils artifices pour essayer de se faire une renommée, mais je m'occupe davantage des souffrances de mes semblables et leur conseille de chercher à découvrir quels sont les titres de Mr. Vetter à la confiance qu'il prétend avoir. Il ose prétendre devant lui—ainsi qu'il le prétend—pour trouver du soulagement.
A des assertions mensongères à mon égard, je réponds que je suis trop bien connu des membres de la Faculté et de nombreux concitoyens pour qu'ils y ajoutent foi, et mes avocats m'ayant dit que si j'intentais un procès et obtenais des dommages et intérêts, il y aurait probablement lieu, je puisse cet avis pour les étrangers et ceux qui pourraient se laisser tromper.
H. SPILLMAN,
17 Oct—1 m. Au No 93 de la rue Baronne.

DANZIGER,
203 - - CANAL - - 203
Entre Bourgogne et Remparts.
—ET—
228 et 230.....Royale.....228 et 230
Coin St-Philippe.
Déballera et exposera, lundi matin,
8 caisses jupes feutre, toutes faites, de qualité extra, à seulement 75 cts.
12 caisses excellentes callicots, à carreaux et autres dessins nouveaux, à seulement 6 cts la yarde.
2 caisses châles de dames, nouveaux genres, à seulement 75 cts.
2 caisses châles d'enfants, à seulement 25 cts.
3 caisses écharpes ottomanes de dames, à seulement 75 cts.
—Egalement—
Etoffes nouvelles à robes,
Soierics nouvelles,
Velours soie noire, nouveaux,
Etoffes nouvelles de deuil,
Nouveautés en broderies,
Nouveautés en dentelles,
Nouveautés en tournures,
FLANELLES, COUVERTURES, CONFORTERS, CASIMIRS,
Article tricot, pour dames et pour enfants,
NUBIAS, MANTEAUX,
Bonneterie fantaisie pour dames et pour messieurs,
Chemises de peau pour dames et pour messieurs,
ARTICLES DE MENAGE,
Gants de peau de chevreau, nuances nouvelles,
Nous avons, en outre, un des plus forts stocks de marchandises sèches qui aient jamais été importés sur le marché de la Nlle-Orléans. Nous l'offrons à des prix extraordinairement avantageux. MAIS AU COMPTANT SEULEMENT.
Nous prions les acheteurs de venir l'examiner afin de pouvoir établir une comparaison chez
DANZIGER,
Au No 203 de la rue du Canal
—Et—
Aux Nos 228 et 230 de la rue Royale.
17 oct—
17 17
17
Rue Bourbon, près Canal.
CRESCENT STORE,
OFFRE cette semaine des
CASIMIRS à 12 1/2 cents la yarde.
COTTONADES à 12 1/2 cents la yarde.
COTON BLANC à 5 cents la yarde.
COTON GRIS à 5 cents la yarde.
CORSETS à 10 cents la paire.
DEVANTS CHEMISES, tout fil, à 10 cts pièce
POPELINES à 12 1/2 cents la yarde.
MOLLETONS à 8 et 9 cents la yarde.
ALPACAS NOIRS à 20 cents la yarde.
COUVERTURES gris à $1,50 la paire,
" " blanches, à $2,50 la paire,
" " ouatées à $3,50 la paire.
BAS DE DAMES à 8 la douzaine. 17 oct—
CHEZ LUI.
OUVERTURE DU NOUVEAU MAGASIN,
Où l'on trouvera un beau stock de
CHEMISES
—ET DE—
Lingerie d'hommes,
—A—
NOS PRIX POPULAIRES.
LEIGHTON,
Au coin des rues Canal et St. Charles.
17oct—1f Baisse biocomb.
Au public.
A YANT nommé Mr LOUIS GRUNEWALD, de la Nouvelle-Orléans, SEUL AGENT pour la vente de ses pianos dans les Etats du Sud de l'Amérique, nous prions nos anciens clients de leur adresser leurs ordres à
PLEYEL, WOLFF & CIE,
Fabricants de pianos Pleyel, à Paris.
JE serai heureux de recevoir les ordres des marchands et artistes pour la célèbre PIANOS PLEYEL dont j'aurai toujours un assortiment complet. Je les vendrai à des prix réduits et à des conditions avantageuses.
La réparation de pianos est de ma part l'objet d'une attention spéciale.
LOUIS GRUNEWALD,
Magasin de pianos du Grunewald Hall, aux Nos 16, 18, 20 et 22 de la rue Baronne.
17oct—1m—DMcV
JOS. GARCIA,